



**Cercle des mycologues de Lanaudière et de la
Mauricie (CMLM)**
Convocation à l'assemblée générale annuelle
Le dimanche 3 février 2019 de 9 h 30 à 12 h

**Ferme Nouvelle-France 2581, rang Augusta
Ste-Angèle-de-Prémont J0K 1R0**

PROPOSITION D'UN ORDRE DU JOUR

Accueil des participants

Ouverture de l'assemblée par Yvan Perreault, président du Cercle

Vérification du quorum et signature de la feuille de présence

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 25 février 2018 et affaires découlant
3. Rapport financier de la Trésorerie pour l'année 2018 (proposition)
4. Prévisions budgétaires de la Trésorerie pour l'année 2019
5. Nomination d'un vérificateur-comptable pour 2019 (proposition)
6. Adhésion (statistiques 2018) et fixation des tarifs pour 2019 (proposition)
7. Frais de déplacement pour les responsables des activités lors des sorties et les membres du CA lors des rencontres (proposition)
8. Rapport du président Yvan Perreault sur les activités de 2018
9. Projet de calendrier des activités
10. Élections au Conseil d'administration : nomination d'un Président d'élection et d'un secrétaire-vérificateur
11. Divers
 - 11.1 Motion de remerciements aux personnes qui quittent le CA s'il y a lieu
 - 11.2 Informations générales :
 - a. achats d'articles promotionnels
 - b. achat d'articles en groupe à Mycoboutique
 - c. achat de 2 GPS
 - 11.3 Autres
12. Levée de l'assemblée suivie de l'apéro de l'amitié offert par le Cercle.

Colette Baribeau

Colette Baribeau, secrétaire pour Yvan Perreault, président

Dîner : Il est possible de manger sur place. Au menu du dîner (potage, volaille ou pâtes ou filet de sole, dessert, thé ou café) pour 28\$ environ, taxes et service compris. Un coupon de choix du menu vous sera expédié dans les jours précédant la rencontre. Les personnes qui le désirent peuvent apporter leur lunch.

Une conférence suivra en après-midi, le tout se terminera vers 15h30.